

N° 98

République Française

Naissance
Caraux
Eugenie Juliette
fille

Le ann mil huit cent quatre vingt quatorze et le premier septembre à deux heures du soir. Par devant Nous Barot Jean Marie, officier de l'Etat civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne.

A comparu: Caraux Germain, âgé de vingt sept ans, boulanger demeurant à Montrejean, lequel nous a présentés un enfant du sexe féminin né en cette Commune le jour d'hui à trois heures du soir, de lui déclarant et de Jurguères Josephine Françoise Guillaumette âgée de vingt cinq ans, ménagère, son épouse, demeurant aussi à Montrejean, à la quelle enfant on a donné les prénoms de Eugenie Juliette.

Présents: Barade Louis âgé de quarante huit ans, cordonnier et de Pour François âgé de vingt six ans, artisan, domiciliés à Montrejean les quels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Mariée à Montrejean le 29 juillet 1851 avec Guesqou Dominique Jean. Montrejean le 30 juillet 1851 de même

décédé à Montrejean Caraux Louis le 24 décembre 1964

Gravide Barot

N° 99

République Française

Décès
Fournent
Jean Pierre
veuf

Le ann mil huit cent quatre vingt quatorze et le trois septembre à trois heures du soir. Par devant Nous Barot Jean Marie, officier de l'Etat civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne.

Ont comparu: St Paul Siffroy âgé de cinquante quatre ans sans profession et Cambours Jean âgé de soixante ans maçonniers domiciliés à Montrejean et amis voisins du défunt et dessous désigné les quels nous ont déclaré que: Fournent Jean Pierre, âgé de quatre vingt six ans laboureur né à Montrejean y demeurant seul de Dupuy Jean Marie, fils de Fournent Bertrand et de Marie de Paul quant vivants demeurant au dit Montrejean, est décédé ce jour d'hui à une heure du soir dans la maison d'habitation de St Paul Siffroy rue au quartier de Cap de ville.

Après nous être assuré des décès nous en avons dressé le présent acte que le sieur St Paul a signé avec nous et nous le sieur Cambours pour en daroir.

St Paul

Barot

N° 100

République Française

30



Mariage

Castex

Mathieu Michel

Serres

Cécile

son fils

Le ann mil huit cent quatre vingt quatorze et le cinq septembre à huit heures du soir. Par devant Nous Barot Jean Marie, officier de l'Etat civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne, ont comparu: Castex Mathieu Michel, charbon forgeron, né à Montrejean le dix juin mil huit cent soixante neuf, y demeurant avec sa mère, fils unique de Castex Jean, décédé en cette Commune le vingt un novembre mil huit cent quatre vingt douze et de Hofferran Bernade, ménagère, veuve présente et consentante, d'une part;

Et Serres Cécile, ménagère, née à Bazave, Hautes Pyrénées, le vingt janvier mil huit cent soixante douze, demeurant à Montrejean, avec sa mère fille unique de Serres Jeanne, ménagère, ici présente et consentante et de père inconnu d'autre part.

Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites dans cette Commune, les dimanches vingt six août dernier et deux septembre courant. Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit aux requêtes des parties, nous leur avons donné lecture de leurs actes de naissances qui ont été paraphés et restent annexés au présent acte et du chapitre VI du code civil sur les droits et devoirs respectifs des époux.

Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage nous ayant déclaré qu'il n'existe pas de contrat, nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Castex Mathieu Michel et Serres Cécile sont mis par le mariage.

Et en présence des sieurs: Peyris Jean, âgé de vingt sept ans, cordonnier, Coravès Jean âgé de vingt six ans, menuisier, Carès Victor, âgé de vingt six ans, peintre et Pour François âgé de vingt six ans appariteur, domiciliés à Montrejean, les quels ainsi que les époux ont signé, avec nous, Marie après lecture faite, non les vices des époux pour ce jour.

Mathieu Castex Cécile Serres
St Paul Caraux Louis
Barot